VILLE DE Grigny

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire

Séance du Jeudi 12 Avril 2018.

L'An deux mille dix-huit, le jeudi 12 Avril, à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents : 20

D. ATIG - F. OGBI - Y. LE BRIAND – S. LAATIRISS - E. ETE - C. TAWAB KEBAY – P. TROADEC – A. ZERKAL - S. BELLAHMER – P. LOUISON – C. VAZQUEZ – F. NDOMBELE – M. GAMIETTE - M. SOILIHI – M. AUBRY - C. RENKLICAY - S. GHENAIM – L. CAMARA - S. GIBERT - K. OUKBI.

Absents excusés représentés : 7

Y. ITOUA représentée par S. LAATIRISS - G. BAGAVANE représenté par M. AUBRY – C. MABANZA représentée par F. OGBI – T. DIAWARA représentée par C. TAWAB KEBAY – L. HERGAUX représentée par D. ATIG – C. M' PIANA représentée par S. GIBERT – A. LAMOTHE représentée par K. OUKBI

Absent Excusé : 1
J. BORTOLI

Absents : 7

P. RIO - A. QAROUACH – Y. BOUKANTAR – S. GAUBIER – S. BENDIAB – D. DIARRA - G. BINOIS.

Délibération N° DEL – 2018 – 0029 : « Compte Administratif 2017 - Budget Principal Ville ».

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu l'impossibilité pour la direction générale des Finances publiques (*DGFiP*) de communiquer le compte de gestion 2017 du budget principal de la ville,

Vu l'article L1612-2 du CGCT portant obligation pour la ville de voter le budget primitif avant le 15 avril,

Reste à réaliser en Investissement

TOTAL RECETTES	**(L)**	3 917 752.79 €
TOTAL DEPENSES	**(M)**	2 694 347.63 €
RESULTAT DE L'EXERCICE DES RAR	**(N = L - M)**	1 223 405.16 €
RESULTAT DE NET de la section	**(=J+N)**	- 14 938 993.46 €
RESULTAT CUMULE SOLDE + DEFICIT DE CLOTURE	**(O = K + N)**	**- 12 687 424.30 €**

Le résultat global est donc de – 12 687 424,30 €

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,

MAIRIE DE GRIGNY (Essonne)

Le Maire,

Philippe RIO

Vote : *Voix pour : 23*
Voix contre : 2 (K. OUKBI, A. LAMOTHE)
Abstentions : 2 (S. GIBERT, C. M'PIANA)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 18 AVR. 2018

Transmis au contrôle de légalité le : 18 AVR. 2018

C.A

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice 35
Nombre de membres présents 20
Nombre de suffrages exprimés 27
VOTES :
Pour 23
Contre 2
Abstentions 2

Date de convocation : 05/04/18

Présenté par Philippe RIO, Le Maire,
A Grigny, le ... 12/04/18 ...

Délibéré par le Conseil Municipal (2), réuni en session ... ...
A Grigny, le ... 12/04/18 ... ...

Les membres du Conseil Municipal (2),

Philippe RIO – Maire Maire	
Djelloul ATIG – 1er adjoint : Enfance, jeunesse et réussite citoyenne	
Fatima OGBI – 2ème adjointe : Personnel et relations humaines, développement des services publics	
Yveline LE BRIAND – 3ème adjointe : Vie de quartier, éducation et réussite éducative	
Saïd LAATIRISS – 4ème adjoint : Prévention sécurité, lutte contre toutes les discriminations	
Elisabeth ETE – 5ème adjointe : Développement de l'offre dans le domaine de la santé, Retraités	
Claire TAWAB KEBAY – 6ème adjointe : Petite enfance, Conseil d'école	
Pascal TROADEC – 7ème adjoint : Culture, Formation professionnelle	
Arsène ZERKAL – 8ème adjoint : Vie associative, Economie Sociale et solidaire	
Saâdia BELLAHMER – 9ème adjointe : Education à l'environnement et à l'Ecologie urbaine	
Philippe LOUISON – 10ème adjoint : Sport pour tous	
Jacky BORTOLI – Conseiller municipal délégué ZAC centre ville, travaux et commerces	
Claude VAZQUEZ – Conseiller municipal délégué Habitat, Travail de mémoire et histoire locale	
Féliciano NDOMBELE – Conseiller municipal délégué Développement des transports publics et circulation douce	
Martial GAMIETTE – Conseiller municipal délégué Développement des loisirs et droits aux vacances pour tous	

Chantal MABANZA – Conseillère municipale déléguée Education par le numérique	
Mahamoud SOILIHI – Conseiller municipal délégué Respect du cadre de vie	
Youssef BOUKANTAR – Conseiller municipal délégué Education populaire, Citoyenneté	
Michèle AUBRY	
Yolande ITOUA	
Claire RENKLICAY	
Azzeddine QUAROUACH	
Goumassegarane BAGAVANE	
Tatiana DIAWARA	
Laurie HERGAUX	
Sara GHENAIM	
Lamine CAMARA	
Chantal M'PIANA	
Sylvie GIBERT	
Serge GAUBIER	absent
Sidi BENDIAB	
Djouma DIARRA	
Guy BINOIS	
Kouider OUKBI	
Alexandra LAMOTHE	

Certifié exécutoire par Philippe RIO, Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le … … … … … …
et de la publication le ….. /……../…..….

A Grigny, le 18 AVR. 2018

MAIRIE DE GRIGNY (Essonne)

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.